

## Famille

### INFORMATIONS

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, collaborateurs

**NIVEAU :**  
Pratique courante

**DATES :**  
16 juin 2026

**DURÉE :**  
1,0 jour (7,0 heures)

**FORMAT :**  
Présentiel

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Engagement par les stagiaires participants et l'intervenant  
Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence  
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université du Notariat départementale de Loire Atlantique Univ-AT12 - [DPF003T] Pour ne plus redouter un dossier en droit international : conseils simples et pratiques

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Démystifier la pratique notariale du droit international privé
- Identifier la situation internationale en se posant et en posant les bonnes questions
- Différencier la question du conflit de loi, de celle du conflit de juridiction, ainsi que de la reconnaissance et la circulation
- Connaître les formalités à vérifier lors de la réception d'un acte ou document en provenance de l'étranger
- Connaître les règles permettant à mon acte de circuler à l'international
- Connaître les règles permettant de savoir quelle loi appliquée dans les dossiers courants
- Découvrir les correctifs existant pouvant contrecarrer la loi applicable.

### FORMATEURS



Madame le Professeur HÉLÈNE  
PEROZ

### CONTENU :

#### I - COMMENT RECONNAÎTRE, EXÉCUTER ET FAIRE CIRCULER UN ACTE À L'INTERNATIONAL ?

##### A. Les principes

- L'acte en provenance de l'étranger :  
L'acte authentique  
Les documents publics  
Les jugements

- L'acte en partance pour l'étranger :  
L'apostille  
Les certificats des règlements européens

##### B. Application à l'épineuse question des procurations

- La procuration sous signature privée
- La procuration authentique

#### II - QUELLE LOI APPLICABLE POUR QUEL DOSSIER ?

##### A. L'identification du système juridique

- La loi applicable à la vente immobilière internationale
- La loi applicable aux donations
- La loi applicable aux successions
- La loi applicable aux régimes matrimoniaux

##### B. Les correctifs à la loi désignée

- La fraude à la loi
- L'ordre public international
- Les lois de police
- Le renvoi